

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Diane Beaulieu	Numéro de permis 2018347	Date d'inspection Le 30 mars 2021	
Nom de l'établissement Garderie centre éducatif les petits pas 2		Numéro de téléphone (506) 235-6024	
Adresse 210 rue Mgr Martin Est Saint-Quentin NB E8A 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme pendant la visite.
- À mon arrivée, les enfants s'amuse à construire une cabane.
- Les rapports d'incidents mineurs sont complets.

original signé par  
Mona Martin

Le 30 mars 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Anouck Mallais

Le 30 mars 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date